Votre logo ou votre raison sociale

RAPPORT D'INTERVENTION

Électricité

N° _____

Écrivez seulement ce que vous avez vu ou fait. Rayez une rubrique dont vous n'avez rien à dire : elle n'a pas sa place dans le rapport.

Identification

Client _____

Adresse du client _____

Interlocuteur _____

Objet _____

Adresse du site _____

Endroit précis, quantité _____

Date de l'intervention _____

Référence du devis _____

Conditions d'accès _____

Type ☐ Intervention ☐ Visite ☐ Entretien ☐ Constat

Cadre de l'intervention

La demande, le contrat, le périmètre.

Aléas et déplacements, s'il y en a eu.

Prestations réalisées

Cochez la catégorie, puis décrivez ce qui a été fait.

Prestation	Descriptif
☐ Tableau / protection	
☐ Circuits / câblage	
☐ Appareillage	
☐ Mise à la terre	
☐ Mise en sécurité	
☐ Essais	

Constats et travaux

Photos jointes : ☐ Oui, nombre : _____ ☐ Non

Numérotez vos photos et reportez leur numéro sous le constat qu'elles montrent.

Constat 1

Photos n° _____ ☐ Avant ☐ Après

Constat 2

Photos n° _____ ☐ Avant ☐ Après

Constat 3

Photos n° _____ ☐ Avant ☐ Après

État de l'installation électrique

Seulement si vous donnez un avis d'ensemble sur l'existant.

Essais et mesures

Seulement les valeurs que vous avez relevées.

Point contrôlé	Résultat	Observation

Observations et recommandations

Ce qui reste à surveiller ou à prévoir, sans prix ni délai.

Constat	Recommandation

Réserves : ce qui n'a pas pu être fait ou vu

☐ Aucune, tout a pu être fait ☐ Oui, ci-dessous

Logement fermé, zone inaccessible, pièce manquante.

Conclusion et signature

L'état à votre départ.

Ce rapport est établi sur la base des constats réalisés sur site le _____.

Visa du client, facultatif

Nom : _____

Date : _____

Signature

Pour l'entreprise

Fait à _____, le _____

Nom et qualité : _____

Signature et cachet de l'entreprise

Mentions du métier

Celles que VocaBat imprime en électricité, en petit sous la signature, chacune avec sa source.

_____, SIRET _____.

raison sociale et forme juridique

Identification de l'entreprise. Obligation légale : Article R. 123-237 du code de commerce.

☐ Travaux réalisés en sous-traitance : autoliquidation de la TVA par le preneur. La taxe n'est pas facturée par le sous-traitant.

Autoliquidation de la TVA. Obligation légale : Article 283, 2 nonies du code général des impôts, repris à l'article L. 221-38 du code des impositions sur les biens et services au 1er janvier 2027. À cocher pour des travaux en sous-traitance.

Référentiel applicable aux installations électriques : norme NF C 15-100. Une attestation de conformité visée par un organisme agréé (Consuel) est obligatoire avant la mise sous tension d'une installation neuve, d'une installation entièrement rénovée mise hors tension par le distributeur, ou d'une installation de production d'électricité raccordée au réseau. Le présent rapport ne vaut pas attestation de conformité.

Attestation de conformité Consuel. Attendu normatif : Norme NF C 15-100 ; articles D. 342-18 à D. 342-21 du code de l'énergie. Seulement si vous avez coché Intervention ou Entretien.

☐ Tous travaux de fouille, de tranchée ou de terrassement à proximité de réseaux font l'objet d'une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) préalable, et d'un constat contradictoire en cas d'anomalie.

Déclaration de travaux à proximité de réseaux. Attendu normatif : Articles R. 554-1 et suivants du code de l'environnement. À cocher pour des travaux de fouille, de tranchée ou de terrassement. Seulement si vous avez coché Intervention ou Entretien.

Coordonnées de l'entreprise : _____